



# NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

**Le mensuel du Collectif Haïti de France**

**EDITORIAL** ————— septembre 2014 - n°132

## SOMMAIRE

**Page 1**

L'ARTICLE DU MOIS

**Promesses mal assurées au Parc industriel de Caracol**

**Page 3**

Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

**Page 4**

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

*Lueur d'espoir ?*

*Le succès des newsgames*

L'ACTUALITE DU CHF

*Mobilisation pour la libération de Jean Matulnès Lamy*

Un parc industriel en Haïti : une bonne idée ? Peut-être pas... Saluée comme une « lueur d'espoir » par Bill Clinton, la création de Parc de Caracol a suscité de nombreuses critiques et l'analyse proposée par notre partenaire *le Groupe Medialternatif* pour l'article du mois montre que, malgré les espoirs soulevés par cette ambitieuse initiative, l'envers du décor n'est guère enthousiasmant.

En Haïti tout est difficile, rien n'est gagné d'avance. C'est pourquoi nous vous proposons dans la rubrique « Vu dans la Presse » un article qui présente les « newsgames ». Celui qui nous intéresse vous permettra de programmer les actions de développement en Haïti : *ReConstruire Haïti*. Il a le mérite d'être basé sur une observation de la réalité. Vous y trouverez des informations, des photos et vous pourrez relancer le développement de l'île grâce à une série de mesures économiques. Vous êtes amené à faire des choix et vous serez confronté à la réalité haïtienne.

## L'ARTICLE DU MOIS

### **Promesses mal assurées au Parc industriel de Caracol**

*En 2012, à Caracol, au Nord-Est d'Haïti, un parc industriel était inauguré sur fond de promesses de création d'emplois. Projet conjoint de l'Etat haïtien, de la Banque Interaméricaine de Développement (Bid) et de l'Agence Américaine pour le Développement International (Usaid), désormais entre les mains de la Société nationale des parcs industriels (Sonapi), le Parc industriel de Caracol (PIC), déçoit pourtant beaucoup d'espoirs.*

Caracol (Haïti), 7 septembre 2014 - Difficile pour un journaliste de pénétrer le parc industriel de Caracol (PIC / Nord-Est d'Haïti), pour se rendre compte de la situation des emplois promis et prendre des images pertinentes. Les demandes réitérées de visite restent infructueuses, malgré plusieurs mois d'attente. Un responsable officiel du PIC, qui détient les

informations, craint de les fournir, de peur que leur diffusion lui porte préjudice. Dès lors, le journaliste en quête de données pertinentes sur le fonctionnement du PIC se trouve contraint de revoir sa stratégie initiale, consistant à interroger les dirigeants d'usines et à se rendre compte, sur place, des opérations qui s'y déroulent.

La route en terre battue, donnant accès à la commune de Caracol, est bordée de quelques maisonnettes délabrées, dont certaines sont construites en dur et d'autres en bois. La majorité d'entre elles ne disposent pas de latrines. Des flaques d'eau et des immondices dispersées un peu partout, jonchent cet environnement privé de toilettes publiques. L'absence d'infrastructures communautaires de base est criante. Un seul

dispensaire public, disposant de seulement trois infirmières, et un centre de santé desservent environ 12 000 habitantes et habitants.

En 2013, dix cas de contamination par le choléra ont été recensés chaque jour, raconte le maire de la zone, Césaire Lamour, soulignant toutefois, une réduction, actuellement, de l'épidémie à cause de la sécheresse.

Un tiers de la population est alimenté par une citerne d'eau. La grande majorité utilise des puits artésiens pour l'usage courant et achète de l'eau, purifiée par osmose inverse, chez de petites entreprises de traitement d'eau.

En termes d'infrastructures scolaires, 12 écoles primaires et 2 écoles secondaires (sans classes de terminale) desservent la commune de Caracol. Sur les petites galeries des maisonnettes, on voit des jeunes gens et des vieillards en train de jouer au domino ou de bavarder, pour tuer le temps. Une majorité de jeunes à Caracol n'a pas d'emplois. Le pouvoir d'achat est faible. Les principales sources de revenus sont la pêche et les marais salants pour la production de sel. Mais, les revenus générés de ces 2 activités sont peu rentables, ne permettant pas à ceux qui s'y adonnent de subvenir aux besoins de leurs familles, faute d'encadrement institutionnel adéquat.

### **Des conditions de travail proches de la maltraitance**

« Si cela dépendait de mon travail actuel, mes enfants n'iraient pas à l'école. Leur père et moi trouvons difficilement la somme nécessaire à payer l'écolage », raconte une ouvrière, mère de 2 enfants, employée dans une usine du PIC depuis plus d'une année. « Si c'était durant la période où j'étais commerçante, j'aurais déjà terminé les préparatifs pour l'école. Aujourd'hui, la réalité est plus compliquée », se désole cette mère de famille qui intervenait sur la réouverture de l'année académique scolaire, prévue pour le 8 septembre 2014.

Tous les jours, les ouvrières disent laisser leurs demeures dès 6 h du matin pour y revenir après 16 h. Dès 6 h 45, elles doivent être sur les lieux. Le travail commence à 7 h. A midi, on leur accorde une pause-déjeuner de 45 minutes. Aux heures de travail, elles sont debout, pour l'exécution de leurs besognes : soit dans le secteur de l'assemblage, soit dans le repassage, ou dans le découpage de tissus, l'apposition d'étiquettes...

Au début, il y avait des serviettes hygiéniques disponibles dans le secrétariat ainsi que du papier dans les toilettes. Depuis une année environ, il n'y en a plus. Comme solution, on leur demande d'utiliser les morceaux de tissus de l'usine en guise de serviettes hygiéniques, poursuivent-elles. Les superviseurs, qui sont majoritairement des hommes, confirment la même situation. Ils dénoncent les mauvais traitements, les agressions verbales subies par les travailleuses et travailleurs. L'eau courante n'est pas

potable. Parfois, on n'en trouve même pas. « L'année dernière, une grenouille a été trouvée à l'intérieur d'un récipient de 5 gallons d'eau (water cooler), a priori potable », rapporte l'un d'eux, qui assimile ces conditions de travail à une « forme modernisée de l'esclavage ». Cependant, face à la situation de chômage généralisé dans le pays, ils disent se résigner et s'accommoder de telles conditions de travail, en vue d'assurer leur survie.

Sur les 225 gourdes<sup>1</sup> reçues comme paie journalière, chaque ouvrière consomme entre 50 à 100 gourdes de repas au quotidien. Plusieurs ouvrières interrogées souhaitent la mise en place d'une cantine gratuite au PIC, qui leur permettrait de soulager leurs dépenses. Même si des moyens de transport aller-retour sont mis à disposition (Caracol - Trou du Nord, Caracol - Limonade, etc.), le parc est loin de satisfaire les revendications de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs, estime une autre ouvrière, également mère de famille. Quotidiennement, des ouvriers payent des frais de transport (aller et retour), équivalant à 50 gourdes, en sortant de Terrier Rouge (au nord-est de Caracol) pour aller à Grand Bassin. Le bus disponible les dépose à la limite de Terrier Rouge.

L'attention est aussi attirée sur des cas d'irrégularités, enregistrées dans le montant des salaires reçus au terme d'une quinzaine de jours de travail. Souvent, l'argent versé aux ouvriers n'est pas complet. Il faut passer des jours pour pouvoir effectuer une réclamation, fait savoir une mère de famille.

Les ouvriers n'auraient pas le droit de tomber malades. Même s'ils apportent un certificat médical, le congé-maladie n'est pas pris en charge. Mieux, un jour d'absence est égal à deux jours de travail prélevés du salaire de la quinzaine, sans oublier les différentes taxes. « Les revendications des membres des syndicats ne sont pas vraiment prises en compte. Les responsables du parc acceptent leur présence pour la forme », déplorent les ouvriers. Les autorités gouvernementales ont préféré les industries de sous-traitance, en lieu et place du renforcement des petites et moyennes entreprises agricoles, s'insurgent les habitants. Toutefois, plusieurs jeunes femmes de la commune affirment avoir bénéficié d'un emploi à l'usine de tissus au PIC. Ces jeunes femmes sont, pour la plupart, des mères célibataires avec plus de deux enfants à charge. « Bien que le travail à l'usine apporte un peu d'argent, nous n'avons pas assez de temps pour nous consacrer à l'éducation de nos enfants », notent-elles.

### **Mise en péril de l'agriculture**

« Je pensais que la réalité allait changer avec l'installation du PIC. Mais, il n'en est rien jusqu'à

---

1 US \$ 1.00 = 46.00 gourdes ; 1 euro = 65.00 gourdes aujourd'hui

*présent* », confie, désappointé, un habitant du bourg de Caracol. Telord Borgela de l'intersyndicale Premier mai - Batay Ouvriye (ESPM-BO en Créole) décrit une aggravation des conditions de vie des habitantes et habitants de la zone, notamment des familles dépossédées de leurs terres. Ces familles n'ont, jusqu'à présent, pas été dédommagées, mais elles seraient plutôt compensées par les initiateurs du projet de parc à Caracol.

Sous l'impulsion d'un mouvement de mobilisation, mis en œuvre depuis 2011 par une organisation dénommée Association pour la défense des travailleurs de Caracol (ADTC), les autorités ont prévu de donner une certaine compensation d'argent, en trois tranches, à ces familles. Elles n'ont, à cette date, donnée que deux tranches. De plus, aucun espace de culture n'a été aménagé aux familles victimes. L'installation de cette zone franche constitue un échec pour la zone, parce qu'elle est à l'origine de la perte de terres de plusieurs familles paysannes pauvres, lesquelles représentaient leurs principaux moyens de subsistance, condamne Borgela. Au cours du mois de mai 2014, les habitantes et habitants de la zone ont organisé deux jours de manifestations en vue de réclamer, au moins, du courant électrique et la réhabilitation du tronçon de route reliant le parc au bourg de Caracol. Ces promesses d'alimentation en énergie et de construction de routes, qui ont été faites par les autorités, tardent encore à être concrétisées.

Le PIC, où on accède par une allée recouverte d'asphalte, s'étend sur 246 hectares de terres initialement agricoles, considérées comme les plus fertiles dans la zone. Sous prétexte de création d'emplois et sans tenir compte des avis techniques, nationaux et internationaux, défavorables au projet, ces terres ont été ravies à des familles paysannes qui peinent, jusqu'à présent (août 2014), à trouver des indemnités. Au contraire, une bonne partie des couches de terrains désertiques, impropres à l'agriculture, a été volontairement, au vu et au su de

toutes et tous, transportée vers les parties arables de Caracol, pour les rendre appropriées à la construction d'usines d'assemblage. Les déchets, issus des usines du parc, sont déversés et traités sur une habitation proche dénommée Madras. La décision d'installer un parc industriel à Caracol a été prise en dépit des risques environnementaux que ce projet implique, selon les résultats de toutes les études réalisées.

La zone de Caracol, considérée comme fragile, abrite 38 % de réserves de mangroves d'Haïti. Ces mangroves jouent un rôle important pour la reproduction des écosystèmes marins, fait valoir l'économiste haïtien Camille Chalmers, signalant combien et comment les déchets toxiques du parc, jetés dans les nappes phréatiques et la mer, sont susceptibles de détruire les réserves de mangroves. L'exécution du projet industriel à Caracol met à nu le caractère antinational et le manque de vision des autorités haïtiennes, fustige Camille Chalmers, regrettant qu'elles n'aient pas choisi, de préférence, des terres arides pour installer leur parc, au lieu d'une zone fertile.

### **L'heure du bilan**

Environ 2 ans après l'inauguration, le lundi 22 octobre 2012, du PIC controversé, seulement deux usines (SAE-A et S&H Global), transformant le textile (par la confection des vêtements), fonctionneraient, selon les informations recueillies par AlterPresse. Les compartiments, aménagés pour l'implantation future de manufactures, attendent de potentiels investisseurs. Le projet industriel à Caracol anticipait 60 000 emplois. « *Les 60 000 emplois promis par les donateurs du parc ne sont pas atteints. Ce parc avoisinerait, actuellement, 3 à 4 mille emplois qui entrent dans le même schéma traditionnel des industries de sous-traitance et d'exploitation* », critique Camille Chalmers. Les impacts positifs, attendus de l'érection du parc industriel à Caracol, se résument en des emplois précaires et en la mise en péril de l'agriculture paysanne.

## **Les nouvelles de NIH ont une énergie durable**

**Le N°123 (Novembre 2013) : Etre journaliste en Haïti. D'abord une vocation, malgré les embûches.**  
**Être journaliste en Haïti : un sacerdoce**

C'est sur une terrasse, dans les hauteurs de Port-au-Prince, que je rencontre Osman Jérôme. (...). « *Après avoir été longtemps animateur à la radio, je suis parti cette année au Mali grâce au Mondoblog, une plateforme de blogueurs coordonnée par RFI* » confie Osman. Mais, en Haïti, être journaliste ne suffit pas pour pouvoir vivre de son travail. « *A côté de mon travail de journaliste, je donne aussi des cours dans des écoles du pays* » continue Osman. Comme lui, beaucoup de jeunes journalistes luttent

financièrement pour pratiquer leur métier dans le pays. (...) Si Haïti bénéficie d'une profusion de chaînes de télévision et de radio, il n'en ai pas de même pour la presse écrite. « *Avant, il y avait Le Matin mais, actuellement, le site est en maintenance. J'ai récemment rencontré le propriétaire du journal : il m'a dit qu'il était en vente* » raconte Frantz Duval, rédacteur en chef du Nouvelliste, seul quotidien national du pays. (...) Il constate avec amertume la crise de la presse que traverse Haïti. « *Les gens n'ont pas les moyens*

d'acheter notre journal. On survit grâce à nos 20 000 abonnés, principalement des Haïtiens de la diaspora» continue-t-il. Le problème, c'est que Le Nouvelliste a des coûts de production proches de ceux des

rédactions occidentales. « Ici, on emploie une équipe de 200 personnes. On travaille comme Le Monde, mais avec des capacités bien moindres ! » se désole Frantz Duval.

## VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

### Le Monde diplomatique – mai 2013 - Lueur d'espoir ? Par Céline Raffalli.

Parmi les projets liés à la reconstruction après le séisme de 2010, le plus important a été la création d'une zone franche à Caracol, dans le nord du pays, à cent quatre-vingts kilomètres de la zone touchée. Ce parc industriel, inauguré le 22 octobre 2012, est né d'un accord signé en janvier 2011 entre le gouvernement haïtien, le géant du textile sud-coréen SAE-A Trading (qui produit des vêtements pour de nombreuses entreprises nord-américaines, comme Walmart, Target ou Gap), la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton et la Banque interaméricaine de développement (BID).

« Avec une aide financière de 124 millions de dollars, ce projet représente le plus important investissement des Etats-Unis pour la reconstruction », affirme le chercheur Frédéric Thomas. SAE-A Trading bénéficiera d'un terrain offert par le gouvernement haïtien, d'une exemption de taxes, d'une centrale électrique, d'un nouveau port... Il profitera également

du Haiti Economic Lift Program (HELP) Act, voté par le Congrès américain à la suite du séisme, qui triple les quotas d'exonérations de douane jusqu'en 2020 pour les exportations vers les Etats-Unis de textiles fabriqués en Haïti.

SAE-A Trading a promis la création dans les six prochaines années de vingt mille emplois, rémunérés 300 gourdes par jour (environ 5 euros ; en Haïti, un soda coûte entre 40 et 50 gourdes). La construction du parc a conduit à l'expropriation de trois cent soixante-six fermiers, dans une zone qui n'avait pas été touchée par le séisme. La société coréenne est par ailleurs connue pour avoir entretenu des relations conflictuelles avec les syndicats de ses usines au Guatemala, lesquels dénonçaient de multiples violations du droit du travail.

L'installation de SAE-A Trading en Haïti a été saluée comme une « lueur d'espoir » par l'ancien président américain William Clinton.

### Les InRocks – samedi 13 septembre 2014 - Le succès des newsgames : quand l'info devient un jeu.

Fondés sur un traitement ludique de l'information, les newsgames se développent et se perfectionnent. Si le mélange des genres peut heurter, ses promoteurs y voient un média adapté à son époque. (...) « Refaire le monde » : c'est ce à quoi invitent de plus en plus de jeux en ligne s'inspirant de situations et d'informations réelles présentées sous forme de quiz ou de webdocumentaires « dont vous êtes le héros ». L'internaute peut ainsi s'amuser avec la réalité (...)

comme relancer le développement de l'île d'Haïti grâce à une série de mesures économiques.

**ReConstruire Haïti, sur le site de Rue89 :**

<http://rue89.nouvelobs.com/2014/06/17/reportage-interactif-saurez-reconstruire-haiti-252985>.



## L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

### Mobilisation en France pour la libération de Jean Matulnès Lamy

Jeudi 28 août 2014, des organisations franco-haïtiennes et françaises dont le Collectif Haïti de France se sont entretenues avec l'ambassadeur désigné sur le cas du prisonnier Jean Matulnès LAMY à l'ambassade de la République d'Haïti à Paris (France). Les associations et comités solidaires des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes ont envoyé, le 11 juillet 2014, à Madame Vanessa MATIGNON (ambassadeur désigné de la République

d'Haïti en France) un courrier pour porter à son attention le cas d'un citoyen haïtien détenu au pénitencier national pour une raison manifestement d'engagement social, depuis février 2014, sans inculpation, bien qu'il ait été présenté à un juge en avril 2014, et sans que quiconque ait porté plainte contre lui. **Lire la suite de l'article sur :**

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article16966#.VCPyNhZb3KF>

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris -

Comité de rédaction : Michèle BABINET, Stéphanie BARZASI, Ghislaine DELEAU, Reynold HENRYS,

Geneviève GREVECHE, Bernard LERAY, Fatou SALL.

Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 / comiteredaction@collectif-haiti.fr/ [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)